

## **Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences**

Newsletter coécrite par l'[Observatoire des violences envers les femmes](#) de la Seine Saint Denis et la [Commission inclusion sociale, démocratie participative et droits humains de CGLU \(CGLU- CISDPDH\)](#) dans le cadre du programme international « Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences »

**8 mars 2022, Journée internationale des droits des femmes**

### **L'entretien de la Newsletter: la perspective de Javiera TOLEDO MUÑOZ, Mairesse de Villa Alemana (Chili)**

**Pourquoi est-il important d'inclure les femmes dans l'élaboration de politiques publiques et de programmes pour combattre les violences envers les femmes ?**

Dans les pays où les élites économiques influencent les institutions publiques, comme c'est le cas en Amérique latine, et en particulier au Chili, l'élaboration des politiques publiques concernant les femmes a historiquement été développée par des hommes conservateurs, qui ont façonné à la fois la manière dont nous exerçons nos droits aujourd'hui ; ainsi que nos priorités. Il a fallu attendre le gouvernement de la première femme présidente, Michelle Bachelet, et l'occupation du parlement par des femmes progressistes, pour que le cadre institutionnel de l'État soit modifié en faveur de la sauvegarde des droits des femmes.

Le ministère de la Femme créé en 2016 au Chili ; la loi sur l'avortement de 2017, et la parité atteinte dans les récents processus constitutionnels de 2021 et 2022, témoignent du fait que le sens commun des politiques publiques chiliennes est en train de changer en faveur de la réduction des inégalités structurelles qui existent entre les hommes et les femmes.

**Cependant, au niveau local, la participation des femmes est assez faible et les femmes ne sont pas assez présentes dans les espaces de pouvoir, soit en termes de leadership que de gestion.** Selon les données du PNUD, seuls 30% des postes de cadre dans le secteur politique sont occupés par des femmes.

Le grand défi à relever pour promouvoir la participation des femmes dans les espaces de décision -dans lesquels se joue l'orientation des politiques publiques - est que davantage de femmes aient la possibilité d'y entrer. Cela se traduit à la fois avec **des lois sur la parité dans le secteur public et privé, à la fois à travers la construction d'un réseau de protection et de droits qui permettent aux femmes de se détacher des rôles leur socialement assignés et d'avancer vers une véritable transformation de l'égalité des sexes.**

Ce progrès vers des lois et des politiques publiques avec une perspective de genre et féministe est essentiel pour changer la politique en général, afin que ceux et celles qui gouvernent puissent promouvoir les politiques publiques que nous, les femmes au Chili, réclamons si fortement depuis des années.



**Javiera Toledo Muñoz** est une sage-femme de l'Université de Valparaíso et militante féministe. En 2018, elle forme le collectif "La Villa Alemana que Queremos" (La Villa Alemana que nous voulons), une plateforme politique locale chargée de la construction participative d'une proposition de gouvernement local féministe, inclusif et démocratique. En 2021, elle se présente aux élections municipales de Villa Alemana et remporte une victoire historique dans la collectivité, devenant la première femme Maire en promouvant la "Collectivité transformatrice de Villa Alemana", une vision dont les piliers fondamentaux sont la co-gestion et *el cuidado*. Javiera Toledo est également membre du mouvement politique national "Transformar Chile" afin de partager ses expériences avec d'autres collectivités pour avancer vers une société de droits, de dignité et de bien vivre.

## Faut-il prévoir des mesures de prévention et protection pour garantir la participation des femmes en politique ?



D'après l'expérience que j'ai en tant que Mairesse et celle que j'ai acquise dans plusieurs organisations de femmes, je peux dire que les femmes ont toujours été impliquées dans la politique, et je l'ai également observé dans notre histoire. **Néanmoins, elles ont toujours eu un rôle secondaire, car on nous attribue généralement des postes mineurs, invisibles,** ou simplement les tâches que le modèle patriarcal considère comme des emplois « féminins » (secrétaire, assistante, rédactrice, conseillère).

La société dans son ensemble a une dette envers les femmes. C'est pourquoi **il est essentiel que les collectivités territoriales développent non pas des projets ou des programmes, mais un réseau de politiques, de soins et de droits qui nous permettront de rendre nos vies personnelles plus compatibles avec la politique.**

Nous voulons une « société solidaire », c'est-à-dire une société dans laquelle les droits sont acquis, la sphère publique est efficace, l'égalité entre les hommes et les femmes est ressentie, les espaces publics sont des lieux sûrs et démocratiques, et dans laquelle l'ensemble de la communauté prend soin des femmes et les autonomise, afin de créer les conditions pour que davantage de femmes puissent participer librement à la politique.

La politique doit également évoluer vers une « politique sensible au genre », en particulier dans ce contexte de débats et de compétition politiques, dans lesquels l'agressivité et la polarisation sont souvent courantes. En ce sens, nous, les femmes, avons beaucoup à apporter à l'époque actuelle, en termes de soins, de non-discrimination, et afin de créer un réseau de protection.

**D'autre part, je crois qu'il est essentiel que la politique soit de plus en plus décentralisée et territoriale, car c'est dans les territoires du Chili que les femmes ont montré une énorme capacité de gestion et de leadership,** en levant des pots communs en période de pandémie, avec des initiatives pour soutenir les foyers ; ainsi qu'en créant différentes formes d'organisation populaire, dont la marque de fabrique est le « leadership féminin ».

Les changements structurels, législatifs et institutionnels sont indispensables à la croissance du pouvoir des femmes, que des milliers de femmes de notre pays exercent déjà depuis le terrain, jour après jour.

---

## Le message d'Ernestine Ronai, Responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes du Département de la Seine Saint Denis



### Un Observatoire international des violences faites aux femmes, pourquoi ?

Selon l'OMS, 1 femme sur 3 est victime de violences par son partenaire dans le monde. C'est énorme ! Des collectivités territoriales du monde entier ont décidé de s'attaquer à ce grave problème de société. Elles mettent en œuvre des politiques publiques de manière volontariste. L'observatoire international des violences faites aux femmes a pour objectif de permettre à ces collectivités de rendre visible au niveau mondial leur politique et de mutualiser leurs bonnes pratiques.

Ensemble, ces collectivités pourront peser davantage pour obtenir dans les instances internationales des résolutions contraignantes pour les Etats. Il s'agit de mener un plaidoyer efficace afin de mieux protéger les femmes et les filles victimes, de faire reculer vraiment les violences des hommes sur les femmes.

## Les actualités du programme international « Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences »

Entre le 13 et le 16 décembre 2022 : l'OIVF, la municipalité d'Iztapalapa et la CISDPDH de CGLU ont co-organisé le premier **Séminaire régional portant sur la construction et mise en oeuvre de politiques publiques protectrice des femmes victimes de violences.**

**RÉGARDEZ LA VIDÉO DU SÉMINAIRE [ICI](#)**



**Téléchargez le rapport final du Séminaire [ICI](#)**

L'évènement s'est conclu par l'adoption d'une **déclaration d'engagement signée par les représentants locaux** pour lutter contre les violences envers les femmes au niveau local à travers le partage des connaissances, la mise en réseau et le plaidoyer.

Lisez le texte de la Déclaration (traduit de l'espagnol) ci-dessous :

**À l'initiative de l'Observatoire des violences envers les Femmes du Département de la Seine-Saint-Denis, de la commission Inclusion Sociale, la Démocratie Participative et les Droits Humains de CGLU et de la Municipalité d'Iztapalapa, nous, les représentants des collectivités locales présents, nous engageons à travailler en réseau pour favoriser des villes et territoires qui prennent soins de femmes victimes de violence, dans toute leur pluralité et leur diversité. Nous appelons également d'autres collectivités à se joindre à cet effort et à travailler ensemble vers un municipalisme féministe. Ensemble, nous collaborerons pour promouvoir des outils, des politiques publiques et des formations et pour avancer dans cette lutte à travers un Observatoire international sur la violence envers les femmes.**

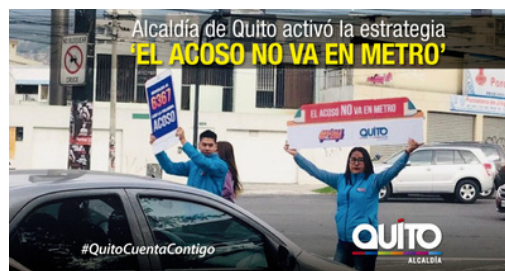
**Nous vous croyons, nous vous écoutons, nous nous soucions de vous et nous voulons toujours vivantes, toujours libres et toujours égales.**

**Réunies à Iztapalapa à l'occasion du séminaire "Lutter contre la violence envers les femmes dans l'espace privé et dans l'espace public" (13-17 décembre 2022).**

## Les collectivités s'engagent : initiatives locales et internationales contre les violences envers les femmes



Avec « **Métele un gol al machismo** », Nicoya (Costa Rica) promeut la **prévention et sensibilisation contre le sexisme**. L'objectif est de rompre avec les idées et les stéréotypes sexistes qui éloignent les femmes des espaces publics et des événements sportifs, tels que les matchs de football.



A travers « **Cero Acoso** » et « **El Acoso No Va en Metro** », la Ville de Quito (Equateur) met en place des **campagnes contre les violences envers les femmes dans l'espace public**. Une plateforme en ligne a été créée pour permettre aux femmes et aux files de dénoncer plus facilement les cas de harcèlement sexuel dans les transports publics.

**Lilongwe** (Malawi) a promu des comités scolaires et des « **groupes de mères** » pour discuter et dénoncer les problèmes de violence ; et a mis un place un partenariat mis en place entre l'hôpital et la police pour prendre en charge les victimes de violences et **limiter le risque de féminicide**.

Le protocole « **Féminicide** » du Département de la Seine-Saint-Denis (France) prend en charge au niveau du **psychotraumatisme les enfants co-victimes d'un féminicide**. Suite à un féminicide conjugal, les enfants orphelins sont hospitalisés pendant 8 jours, sur décision du procureur de la République pour recevoir des soins.



La soixante-septième session de la **Commission de la condition de la femme de l'ONU** aura lieu du 6 au 17 mars 2023, sous le thème « *Innovation et évolution technologique, et éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles* ». CGLU organisera une **Journée des gouvernements locaux et régionaux**; ainsi qu'un **événement parallèle** sur « *Les collectivités locales renforcent les capacités de toutes les femmes, dans toute leur diversité, grâce à des approches technologiques fondées sur les droits* ».

---

## Les droits des femmes dans le monde:

### le regard de Bouaré Bintou Founé Samaké, ancienne Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Mali, sur les avancées des politiques de lutte contre les violences faites aux femmes.

---

La situation de crise que traverse le Mali depuis 2012 (crise sécuritaire institutionnelle et sanitaire) a eu des conséquences néfastes sur les populations, mais particulièrement sur les femmes et les enfants. Plusieurs types de violences faites aux femmes ont été répertoriés. Elles se manifestent sous diverses formes et se sont accentuées suite à la persistance de la situation de crise.

Au Mali, **45 % des femmes de 15-49 ans ont subi des actes de violence physique ou sexuelle**. La moitié des femmes (49 %) de 15-49 ans en union ou en rupture d'union ont subi à n'importe quel moment des actes de violence émotionnelle, physique et/ou sexuelle. En outre, **89% des femmes de 15-49 sont excisées et 73% des filles ont été excisées entre 0-14 ans**.

De plus, au Mali, parmi les femmes ayant subi des violences physiques ou sexuelles, **68 % n'ont jamais recherché d'aide et n'en ont jamais parlé à personne, 12 % n'ont jamais recherché d'aide mais en ont parlé à quelqu'un et seulement 19 % ont recherché de l'aide pour mettre fin à cette situation**. Parmi les défis, nous faisons face à la pression sociale sur les victimes, à l'insuffisance des ressources pour soutenir et accompagner les victimes et autres femmes en détresse, au non-respect des engagements des partenaires pour la réalisation des plans adoptés, à la faible prise en compte des femmes victimes dans les mécanismes de consolidation de la paix, aux pertes de ressources et de revenus des survivantes, entre autres.

Néanmoins, les organisations locales dirigées par des femmes se sont engagées dans des actions :

- **Les actions de consolidation de la paix** à travers l'agenda femme Paix et Sécurité ;
- **La prévention contre les violences faites aux femmes** (Information Education et Communication) ;
- **L'accompagnement des survivantes de violences** (Mise en état des dossiers constitution d'avocat et suivi auprès des cours et tribunaux référencement aux services médical/psychosocial etc.) ;
- **Le plaidoyer continue pour l'adoption de la loi contre les violences faites aux femmes**.



---

### Prochaines étapes

- **Nouvelles missions de l'équipe de l'OIVF dans les territoires pilotes du programme** de Djénine et Ngazidja pour des formations à destination des équipes locales et pour la mise en place des plan d'action.
- Un **deuxième webinaire sur la problématique des violences sexuelles** en mai 2023.
- Le Forum mondial **Ciudades y Territorios de Paz** de Bogotá en juin 2023 sera aussi une occasion pour présenter les résultats du programme et renforcer les plaidoyer contre les violences faites aux femmes.
- En septembre 2023, un groupe de animateurs.trices de Djénine et Ngazidja sera accueilli en Seine-Saint-Denis pour participer aux ateliers de formation du dispositif « *Jeunes contre le sexisme* ».
- A l'occasion de l'évènement **Femmes du Monde en Seine-Saint-Denis** en novembre 2023, l'OIVF recevra les délégations de Djénine et Ngazidja, ainsi que la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU.

Plus d'informations sur les sites internet de la [CISDPDH-CGLU](https://www.cisdpdh-cglu.org) et de l'[Observatoire international des violences envers les femmes](https://www.observatoire-international-violences-envers-les-femmes.org). Contactez-nous aux adresses suivantes pour en savoir plus: [oivf@seinesaintdenis.fr](mailto:oivf@seinesaintdenis.fr); [cisdp1@uclg.org](mailto:cisdp1@uclg.org)